
Repenser le rapport corps-langage, l'exemple du rythme langagier chez des apprenants italophones.

Jordan Souchet*¹

¹Université Paul-Valéry - Montpellier 3 – LHUMAIN, L'humain – France

Résumé

A l'heure où le corps devient une préoccupation légitime en réaction à l'opposition corps/esprit, des initiatives voient le jour pour valoriser sa place dans l'apprentissage mais il semble encore difficile de le relier concrètement aux processus didactiques et à l'appropriation de savoirs spécifiques. Le corps est compris dans le langage tandis que le langage s'inscrit dans le corps, parler devient alors une action corporelle requérant un effort linguistique et cognitif supplémentaire en langue étrangère. Ce rapport physique, subjectif, historique et social, évolue sans cesse mais doit être analysé ensemble lors d'activités langagières ordinaires. En effet, le corps demeure en didactique des langues, restreint à un moyen physiologique ou psychologique caractérisant le fonctionnement naturel et universel de l'être humain, le même que l'on retrouve dans le langage à travers la notion de rythme, issue de l'observation de la régularité des flots et appliquée à tous les domaines du vivant. Or, cette conception biomimétique omet l'anthropologie, l'historicité et la corporéité de la notion. Les approches corporelles font l'impasse sur la théorie du langage et *a fortiori* du rythme langagier, en reprenant implicitement la définition canonique et formelle de Platon, binaire et harmonieuse visant la perfection céleste grâce à l'*ordre dans le mouvement des corps*. Les faibles descriptions du rythme en français parlé, longtemps déprécié car considéré comme arythmique par le non-respect d'une métrique régulière plaquée sur la poésie et la musique, maintiennent la linguistique et la didactique dans le flou artistique à cause de la prédominance d'une vision comptable figée et d'une musicalité métaphorique subjective à travers les notions d'isochronie et d'eurythmie. Dans la théorie du langage que propose Meschonnic, le rythme constitue *le représentant maximal du corps dans le langage* qui donne sa valeur et sa force au sujet du poème. Pour ne plus opposer langage poétique et langage ordinaire, corps performant et corps apprenant, nous souhaitons analyser le rythme langagier d'apprenants de FLE qui passant d'une langue vers une autre, inventent des rythmes spécifiques ne se réduisant pas seulement à la dimension sonore étant donné le *recyclage rythmique* inhérent qui affecte l'ensemble du sens et du système langagier : verbal, vocal et gestuel. Une approche corporelle en FLE doit intégrer une théorie du langage qui "syncrétise le corps dans le langage". C'est pourquoi, notre démarche vise à analyser le rythme langagier spécifique défini comme "l'organisation du mouvement de la parole par un sujet", en superposant chaque sous-système des apprenants dans leur langue parlée puis d'encourager la traduction du rythme en faisant intervenir la proprioception car, si "De la voix au geste, jusqu'à la peau, tout le corps est actif dans le discours", il s'agit de relier la poétique du rythme de l'apprenant avec la sensibilité proprioceptive, première et invisible, qui assure la coordination automatique et volontaire de nos mouvements lors de la parole. Nous exposerons les résultats de nos ateliers de remédiation avec des apprenants italophones afin de proposer une nouvelle réflexion sur l'enseignement et l'appropriation du rythme, "organisation du sujet dans et par son discours", en didactique du FLE.

*Intervenant

Mots-Clés: rythme corps langage prosodie gestuelle didactique